Garde-frontières PATS : Un métier à reconnaître !

De plus en plus de PATS assurent des missions de contrôle aux frontières. Ce travail, de haute technicité et à exposition permanente, n'est absolument pas reconnu, ni statutairement, ni financièrement.

GARDE-FRONTIÈRES : UN VRAI MÉTIER QUI MÉRITE UN VRAI STATUT !

ALTERNATIVE Police CFDT exige la reconnaissance officielle du métier de garde-frontières PATS, avec :

- De réelles perspectives de carrière.
- Une reconnaissance indemnitaire spécifique.
- Des formations adaptées à la mission.

Ne soyons plus les supplétifs de l'ombre, exigeons un statut !

ALTERNATIVE Police CFDT - S'engager pour chacun, Agir pour tous.